



La Petite-Pierre, le 27 avril 2016

#### COMMUNIQUE DE PRESSE

## Michaël Weber, élu président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

**« Les 51 Parcs naturels régionaux de France sont des territoires d'exception en lutte pour défendre la ruralité, pour la biodiversité, contre la banalisation des paysages, pour un véritable développement durable. Nous sommes aussi des lieux d'expérimentation et d'innovations, plus que jamais une autre vie s'invente dans nos territoires ! »**

*Extraits du discours du nouveau président.*

Ce mercredi 27 avril, Michaël Weber a été élu président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France par l'assemblée générale composée des représentants des 51 Parcs naturels régionaux de France, des régions et des nombreux partenaires nationaux.

Cette élection témoigne de son engagement local au sein du Parc naturel régional des Vosges du Nord qu'il préside depuis 2008 ainsi qu'une implication nationale très forte. Michaël Weber est élu au sein du bureau de la fédération en 2008 occupant successivement la fonction de président de la commission territoire et projets puis celle de premier vice-président. Michaël Weber succède à Jean-Louis Joseph, ancien président du PNR du Luberon et président de la Fédération depuis 2002.

**Défenseur inconditionnel de la cause des Parcs naturels régionaux, il prend la présidence dans un contexte national de réformes de l'organisation des politiques publiques locales. Les Parcs naturels régionaux devront y jouer pleinement leur rôle de laboratoire du développement durable en milieu rural.**

La Fédération est une association loi de 1901 qui regroupe les Parcs naturels régionaux, les régions et de nombreux partenaires nationaux.

Créée en 1971, elle a pour objectifs généraux :

- d'être un acteur de référence dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques de développement des territoires ruraux, de développement durable et de préservation des espaces naturels ;
- d'accompagner les Parcs naturels régionaux vers une plus forte prise en compte des dimensions sociales et sociétales et une plus importante participation des habitants ;
- d'aider les Parcs au plan local à assurer leur rôle d'ensemblier des territoires.

Elle a les ambitions et missions suivantes :

- Promouvoir l'action des Parcs, représenter les intérêts collectifs des Parcs auprès des grands acteurs nationaux et négocier en leur nom ;

- Faciliter l'inscription des Parcs dans les politiques européennes, représenter et promouvoir les PNR dans les instances internationales ;
- Capitaliser, faire fructifier le réseau des Parcs naturels régionaux ;
- Animer la réflexion au sein du réseau des Parcs, valoriser les effets des actions, transférer l'expertise et professionnaliser les démarches d'innovation ;
- Assister les organismes de gestion des PNR ;
- Assurer, sur délégation du ministère en charge de l'environnement, la gestion des marques générales « Parc naturel régional » et « Parcs naturels régionaux de France ».

Son siège est à Paris et elle est composée de 18 salariés.

Contacts presse : Pierre Weick : directeur de la FNPNR 06 85 10 17 29 - [pweick@parcs-naturels-regionaux.fr](mailto:pweick@parcs-naturels-regionaux.fr)

Contact presse : Anne Eich 06 27 51 20 94 / [a.eich@parc-vosges-nord.fr](mailto:a.eich@parc-vosges-nord.fr)

 [www.facebook.com/parcvosgesnord](https://www.facebook.com/parcvosgesnord)  <https://twitter.com/parcvosgesnord>

 <https://www.facebook.com/FederationPNR>  <https://twitter.com/federationpnr>

Le Parc Naturel régional des Vosges du Nord est né en 1975. Il regroupe 82000 habitants sur 111 communes et 128 000 hectares, entre l'Alsace et la Lorraine. Classé réserve mondiale de biosphère par l'Unesco depuis 1989. Un parc naturel régional s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel.